

CAPD du 18/01/19

Présents:

Le SNUipp-FSU16 était au grand complet avec ces 8 délégué.es nouvellement élu.es,

4 représentants du SE-unsa

Madame Hébrard, DASEN, Monsieur Bonvarlet, IA- Adjoint, Mme Saint Hilaire, secrétaire générale, Mmes Etcheverry et Polès, IEN, et Mmes Bouche et Lescanne conseillères pédagogiques en remplacement de leur IEN

M. Pipaud et Mme Boussarie, de la Division des Personnels.

Déclaration préalable du SNUipp-FSU16 : cf doc joint

Réponses de la DaseN à la déclaration préalable du SNUipp-FSU16 :

Evaluations CP :

Dasen : Au vu des résultats catastrophiques sur le lire écrire (entre 15 % 20 % illettrés sur le département recensés aux journées d'appel à la défense), nous avons besoin de le voir et d'y réfléchir. Par ailleurs, le Cnesco est, selon elle, non pas en disparition mais en évolution.

Les élu.es SNUipp-FSU rappellent qu'ils et elles ne sont pas contre l'évaluation mais contre ses modalités :

1) Non respect des personnels : information par la presse, injonction à les passer et dépossession de l'analyse.

2) Aspect pédagogique : Des items très binaires (faux ou réussi), source d'échec pour les élèves, pas de place pour la compréhension. L'analyse du ministère, basique n'apporte rien aux collègues.

3) Aspect éthique : les informations partent sur un serveur à l'international, que deviendront-elles ?

4) Aspect politique : Qu'allons-nous faire de ces résultats, quel nouveau management va en découler ? Nous voulons garder la main sur le métier, notre liberté pédagogique. Nous voulons accompagner nos élèves pour qu'ils deviennent des hommes et des femmes responsables et pas seulement pour qu'ils se situent sur une échelle de 1 à 10.

Dasen : Il y a toujours une suspicion, et c'est dommage. On se trompe en estimant que ces évaluations sont « malsaines ». Le choix est fait de mettre des moyens sur le premier degré. Evaluer fait partie du système éducatif, il faut donc des outils. C'est un comité d'experts qui les a élaborées et rendra une analyse plus fine, fin janvier.

Direction d'école :

Dasen : Nous avons besoin d'un débat car la question est récurrente depuis 30 ans et n'est pas réglée.

1) Adoption du règlement intérieur de la CAPD

Diffusion règlement intérieur : Le SNUipp-FSU demande qu'il soit mis en ligne et consultable par tous, et transmis aux secrétaires de circonscription. La DaseN s'engage à le diffuser en conseil d'IEN.

2) Proposition de Maîtres d'Accueil Temporaire :

Proposition par les IEN ; 141 personnes ont répondu à l'enquête. 28 collègues n'ont pas répondu, l'administration considère alors qu'ils ne sont pas ou plus intéressés.

Les MAT seront informé.es après la CAPD que leur fonction est validée.

Une journée de formation par MAT sur 3 ans.

Les MAT sont proposés par l'IEN sur la reconnaissance de leur qualité professionnelle et de leur expérience. L'Espé souhaite des enseignants assez récents dans la fonction, moins éloignés de la formation initiale. La liste sera donc réactualisée plus régulièrement sans que ça ne doive être perçu négativement par les collègues.

Les élu.es SNUipp-FSU16 demandent que les stagiaires puissent aller dans des écoles qui reflètent la réalité du département : multi-niveau, rural, petites structures et déplore qu'il n'y ait pas de MAT dans l'ASH.

Les élu.es SNUipp-FSU16 demandent des précisions sur le montant de l'indemnité des MAT : prime Sopa (stage d'observation de pratique accompagnée) pour l'accueil des M1 : 150€ par stagiaire et par stage, 300 € pour un stagiaire M2 à l'année.

3) Information sur le projet départemental d'avancement à l'ancienneté :

M .Pipaud nous informe que pour le moment, il s'agit seulement du nombre d'avancements à l'ancienneté c'est à dire automatiques. C'est pour ça que les collègues ont été informé.es, mais les arrêtés collectifs seront transmis après la CAPD.

Cette année 444 promus, tous échelons et classes confondus. C'est 102 avancements en plus par rapport à l'an dernier.

L'administration attend un point ministériel pour le passage accéléré aux 7ème et 9ème échelons. Nous ne saurons rien avant le 31 janvier.

Les élu.es SNUipp-FSU16 demandent :

- que les statistiques fassent apparaître les répartitions de genre (homme / femme) par échelon.
- le calendrier des promotions prévues pour les collègues souhaitant partir à la retraite (une promotion pouvant différer le départ!).

4) Campagne hors-classe 2018 : demandes de révision de l'appréciation finale de la dasen :

Deux recours ont été déposés devant la CAPD.

Les élu.es SNUipp-FSU16 ont argumenté et n'ont rien lâché face à la DASEN. En effet, comment expliquer la mention « satisfaisant » quand l'ensemble des rapports d'inspection sont élogieux tout au long de la carrière, sans aucun bémol. Nous avons demandé un rendez-vous avec l'IEN concerné afin que des explications précises et objectives soient données.

Outre l'incidence sur le salaire, les élu.es Snuipp-FSU16 ont rappelé que la reconnaissance morale était importante.

La DASEN n'exclut finalement pas de modifier son appréciation à l'issue d'une concertation avec les IEN concerné.es.

5) Questions diverses proposées par le SNUipp-FSU16 :

- **Point situation sur le remplacement dans notre département :**

jusqu'au 27.11 : pas de problème

jusqu'au 18.12 : 0 à 6 classes non remplacées par jour

jusqu'à ce matin : aucune classe non remplacées.

- **Les élu.es SNUipp-FSU demandent aux services de la dsden de s'assurer que la circonscription de Cognac a bien rectifié l'information erronée que l'IEN avait affirmée en début d'année : l'astreinte n'existe pas le mercredi matin pour les BD rattaché.es à une école à 4 jours !**

- **Quel protocole à l'ESPE après des remontée de propos de stagiaires ?**

Le Snuipp-FSU interpelle la Dasen sur la conduite à tenir pour la gestion des conflits dans le cadre de l'accueil de stagiaires par des MAT.

La Dasen répond que c'est de la responsabilité du directeur de l'Espe de permettre que les conflits soient traités en interne dans le respect de la déontologie et des collègues accueillants.

- **Point sur les PES (professeurs des écoles stagiaires)**

1stagiaire suivi,

I en renouvellement

Tous les PES seront visités par un IEN avant fin mai

- Changements affectations en cours d'année

jusqu'au 7 janvier : changements conséquents : 2 cpc, 10 temps partiels demandés entre septembre et décembre 2018.

- Compte Personnel de Formation (CPF) :

Pour le moment, un travail ministériel et paritaire au niveau national est en cours pour créer une circulaire. Le Snuipp demande à être informé de la mise en pratique et associé aux éventuelles décisions de mise en œuvre dans le cadre départemental.

- Diffusion par une autre organisation syndicale de données personnelles de collègues dans le cadre des élections professionnelles

Suite à cet incident, un avis juridique a été demandé par l'administration.

Le SE-UNSA s'engage à prendre d'autres mesures de sécurisation des données et à effacer la liste concernée. Il nous transmettra son écrit.

La DASEN rappelle que ce genre de fichier ne devrait pas être constitué, ni diffusé.

Les élu.es SNUipp-FSU ont rappelé qu'outre l'aspect réglementaire (non respect de la protection des données), se posait le problème de l'affichage de l'hypothétique sympathie au SE de conseiller.es pédagogiques et IEN.